



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TopSeal™ Vernis pour 400 ml Aérosol**Code du produit:** 999263, 999264, 999265, 999266

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Revêtement de surfaces**secteur d'utilisation:**

- SU3 Utilisations industrielles; Utilisations de substances en tant que telles ou en préparation sur les sites industriels
- SU21 Usages consommateurs : Ménages / grand public / consommateurs
- SU22 Utilisation commerciale : Secteur public (administration, éducation, Divertissement, service, artisanat)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

MEISER Vogtland OHG
Am Lehmteich 3
D-08606 Oelsnitz
Tel.: +49 37421 50 0
info@meiser.de

Service chargé des renseignements: Département PRV

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel.: +49 37421 50 2241
Fax +49 37421 50 2240
(Lu-Je 08:00 - 16:00 H, Ve 08:00 - 12:30 H)

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Centre Antipoisons Belge: Appelez gratuitement 070 245 245
Un médecin vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS 02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021



GHS 07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:



GHS 02



GHS 07

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

acétate de n-butyle

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P262 Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Sortir à l'air frais et dans une position calmez-vous pour faciliter la respiration.

P305+P351+P338 SI SUR LES YEUX : avec prudence pendant quelques minutes rincer à l'eau. Possible. lentilles de contact existantes si possible supprimer.

Continuez à rincer.

P403 Conserver dans un endroit bien ventilé.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale. Ne pas vider dans les égouts. Contient de l'acétone, de l'acétate de n-butyle.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

Indications complémentaires:

EUH066 Un contact répété peut entraîner une peau rugueuse ou craquelée.

EUH018 Peut former des mélanges vapeur/air explosifs/inflammables lors de son utilisation.

EUH211 Avertir! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent être produites lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ou les brouillards.

2.3 Autres dangers:

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

<p>CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx</p>	<p><u>acétone</u></p> <p> Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336</p>	<p>15-30%</p>
<p>CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx</p>	<p><u>propane</u></p> <p> Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280</p>	<p>5-15%</p>
<p>CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx</p>	<p><u>butane (< 0,1% butadiene)</u></p> <p> Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280</p>	<p>15-30%</p>
<p>CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-xxxx</p>	<p><u>acétate de n-butyle</u></p> <p> Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336</p>	<p>15-30%</p>





Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

<p>CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46-XXXX</p>	<p><i>Acétate d'éthyle</i></p> <p> Flam. Liq. 2, H225;</p> <p> Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336</p>	<p>1-5%</p>
--	--	-------------

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Amener les personnes affectées à l'air frais.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation cutanée persiste.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux sous l'eau courante pendant plusieurs minutes avec la paupière grande ouverte. Consultez un docteur.

Après ingestion: Ne pas faire vomir. Appelez un médecin immédiatement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Mousse, poudre, dioxyde de carbone. En cas d'incendie, les packs de gaz sous pression doivent être refroidis au moyen d'un jet d'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers -

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil respiratoire, ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Prévoir une bonne aération. Retirer les sources d'inflammation, porter des vêtements de protection. Éloignez les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières. En cas d'entrée dans un cours d'eau ou un réseau d'assainissement, informer l'autorité compétente.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, liants universels, sciure de bois). Assurer une ventilation adéquate. Ne pas laver avec de l'eau ou des produits de nettoyage aqueux.

6.4 Référence à d'autres sections
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Assurer une bonne ventilation/épuisement sur le lieu de travail. Notez les limites d'émission.

Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Le conteneur est sous pression. Ne pas ouvrir ou mettre le feu après utilisation. Protéger des rayons directs du soleil et des températures supérieures à 50°C. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur tout matériau incandescent. Ne pas ouvrir ou mettre le feu après utilisation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage

Espace de rangement:

Exigences pour les salles de stockage et les conteneurs:

Prévoir une bonne aération. Conserver dans un endroit frais. Les réglementations officielles pour le stockage des packs de gaz sous pression doivent être respectées. TRGS 510

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Ne pas entreposer dans des endroits confinés où du gaz peut s'accumuler.
Stocker au frais et au sec, dans des pièces bien fermées
Protéger de la chaleur (supérieure à 50 °C) et du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage: 2B



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

<p><u>67-64-1 acétone</u></p> <p>VME: 1200 mg/m³, 500 ml/m³</p>
<p><u>74-98-6 propane</u></p> <p>VME: 1800 mg/m³, 1000 ml/m³</p>
<p><u>106-97-8 butane</u></p> <p>VME: 2400 mg/m³, 1000 ml/m³</p>
<p><u>123-86-4 acétate de n-butyle</u></p> <p>VME: 300 mg/m³, 62ml/m³</p>
<p><u>141-78-6 Acétate d'éthyle</u></p> <p>VME: 734 mg/m³, 200 ml/m³</p>

Informations complémentaires: La liste valable au moment de la création a servi de base.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs ni les aérosols

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Sinon, la classe de filtre A/P2 ou auto-indépendante.



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

Protection des mains:



Gants de protection

Gants résistants aux solvants

Gants en caoutchouc nitrile ou en caoutchouc butyle. Notez les informations fournies par le fabricant de gants sur la perméabilité et les temps de pénétration et les conditions particulières sur le lieu de travail.

Matériau des gants

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation.

Caoutchouc nitrile ou caoutchouc butyle

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméation: Niveau > = 6 Consulter le fabricant. Exemple 0,4 mm de caoutchouc butyle résistent à l'acétone 480 min, à l'acétate de butyle 60 min, à l'acétate d'éthyle 170 min.

Protection des yeux:



Lunettes de protection

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs, vêtements de protection légers

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Aérosol

Forme:

Selon désignation produit

Couleur:

Caractéristique

Odeur:

Non déterminé.

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du ph:



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

Non applicable en aérosol
(uniquement peinture 60-100°C).

Point d'éclair:

Non applicable en aérosol
(uniquement peinture <-5 °C
méthode : DIN 51755).

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

490 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas
spontanément.

Danger d'explosion:

Lors de l'utilisation, formation
possible de mélange vapeur-air
inflammable/explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:

1,5 Vol %

Supérieure:

13,0 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C:

3-4 bar

Pression de vapeur à 0 °C:

10,4 bar

Densité à 20 °C:

0,95 g/ml uniquement peinture

Densité relative:

Non déterminé.

Densité de vapeur:

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation

Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible.

Viscosité:

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

Teneur en solvants:

CE-COV:

Couleur 62,5% 260 g/boîte; 650g/l

CE-COV:

Vernis transparent 68,75%

275g/boîte; 687,5 g/l

9.2 Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter: Pas d'autres informations importantes disponibles.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021 Numéro de version 4 Révision: 08.11.2021

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>15800 mg/kg (lapin)
Inhalation	LC50/4h	76 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	10760 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>14112 mg/kg (lapin)
Inhalation	LC50/4h	>21 mg/l (rat)

141-78-6 Acétate d'éthyle

Oral	LD50	5620 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>20000mg/kg (lapin)

106-97-8 butane

Inhalation	LC50/4h	658 mg/l (rat)
------------	---------	----------------

74-98-6 propane

Inhalation	LC50/4h	>20 mg/l (rat)
------------	---------	----------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Sur la base des données disponibles pour les substances individuelles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Sur la base des données disponibles pour les substances individuelles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et effets toxiques pour la reproduction)

Mutagenicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles sur les substances individuelles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Sur la base des données disponibles sur les substances individuelles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles sur les substances individuelles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Peut provoquer somnolence ou vertiges.



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression: 08.11.2021 Numéro de version 4 Révision: 08.11.2021

Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée: Sur la base des données disponibles sur les substances individuelles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles sur les substances individuelles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

123-86-4 acétate de n-butyle	
EC50/24 h	73 mg/l (daphnia magna)
EC50/48 h	44 mg/l (daphnia magna)
EC50/72 h	647,7 mg/l (S)
LC50(96h)	18 mg/l (Pimephales promelas)
67-64-1 acétone	
NOEC	430 mg/l (Algen)
LC50/96 h	11000 mg/l (Ukelei)
	5540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
LC50/48 h	8800 mg/l (daphnia magna)
NOEC/16h	1700 mg/l (Pseudomonas putida)
NOEC/48h	4740 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

12.2 Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.



**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression: 08.11.2021 Numéro de version 4 Révision: 08.11.2021

Catalogue européen des déchets

08 01 11: déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
 15 01 04 emballages métalliques
 15 01 11 emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple, amiante), y compris des conteneurs à pression vides

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Élimination conformément aux réglementations officielles.

14. Informations relatives au transport

14.1 No UNO		
ADR, IMDG, IATA	UN1950	
14.2 Nom d'expédition des Nations unies		
ADR	UN1950 AÉROSOLS	
IMDG	AEROSOLS	
IATA	AEROSOLS, inflammable	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
ADR		
class	2.1	
Étiquette	2.1	

IMDG, IATA		
Class	2.1	
Label	2.1	
14.4 Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement:		
Marine polluant:	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
Attention: Gaz.		
No EMS:	F-D,S-U	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC		
Non applicable.		
Indications complémentaires de transport:		
ADR 2013		
Quantités limitées (LQ)	1L	
Catégorie de transport	2	
Code de restriction en tunnels	D	
"Règlement type" de l'ONU	UN1950, AÉROSOLS, 2.1	



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Tableau des maladies professionnelles n°4 bis

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Le récipient est sous pression : peut éclater s'il est chauffé.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 Un contact répété peut entraîner une peau rugueuse ou craquelée.

EUH018 Peut former des mélanges vapeur/air explosifs/inflammables lors de son utilisation.

Contact: Département PRV

Fiche d'émission du service: Département PRV

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Expl. 1.1: Explosives, Division 1.1

Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 08.11.2021

Numéro de version 4

Révision: 08.11.2021

Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1

Press. Gas C: Gases under pressure: Compressed gas

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3